

Election du Conseil de l'ICOFOM pour 2019-2022

Conformément aux règles applicables aux comités internationaux de l'ICOM, l'élection des nouveaux membres du Conseil de l'ICOFOM se tiendra lors de l'assemblée générale de l'ICOFOM, durant la conférence générale de l'ICOM à Kyoto (1-7 septembre 2019). Le nouveau Conseil sera composé d'un président et de 10 membres. En outre, le conseil comprendra un représentant de chacun des deux sous-comités de l'ICOFOM.

Tous les membres votants de l'ICOFOM souhaitant devenir membre du Conseil de l'ICOFOM sont invités à soumettre leur candidature au comité des élections. Seuls les membres votants de l'ICOFOM inscrits dans la base de données de l'ICOM pourront présenter leur candidature ou voter (si vous souhaitez vérifier si vous êtes enregistré, veuillez écrire à l'ICOFOM à l'adresse électronique ci-dessous).

Veuillez faire part des informations suivantes dans votre soumission :

- Nom et prénom:
- Numéro de membre d'ICOM :
- Un bref curriculum (pas plus de 200 mots) comprenant votre langue maternelle et les langues parlées.
- Une brève déclaration quant à ce que vous pourriez accomplir en tant que membre du Conseil (pas plus de 200 mots) : secrétariat, traduction, préparation des réunions annuelles, *ICOFOM Study Series*, mise à jour du site Web, etc.

Si vous souhaitez présenter votre candidature à la présidence, veuillez rédiger une déclaration (ne dépassant pas 600 mots) de ce que vous souhaiteriez accomplir au cours des trois prochaines années.

En signant ce formulaire, je confirme que j'ai payé ma cotisation 2019 à l'ICOM et que je suis membre votant de l'ICOFOM. Je confirme également que je participerai activement aux activités de l'ICOFOM, telles que ses symposiums annuels.

Signature _____

Le comité des élections est dirigé par François Mairesse. Veuillez envoyer votre candidature le plus tôt possible et au plus tard le 1er août 2019 à l'adresse suivante: icofomsymposium@gmail.com (avec Elections comme objet).